payer leur dette à la justice divine. Nous aspirons au Ciel parce que nous recherchons et poursuivons le nonheur; nous redoutons le Purgatoire parce qu'on y souffre, et que la souffrance est l'ennemie de notre nature.

De cette double pensée découle pour nous un sentiment de compassion qui nous impose un devoir : nous avons dans le Purgatoire des frères qui attendent le secours de nos prières pour entrer dans ce Ciel qui nous paraît si beau, et dont ils sont encore exclus. Nous pou-'ons leur en ouvrir la porte.

Les membres de l'Association universelle ont entre les mains des trésors avec lesquels ils peuvent payer les dettes de leurs parents ou amis qui ne sont plus. Leurs bonnes œuvres, leurs aumônes, les indulgences qu'ils peuvent gagner, toutes leurs actions, s'ils le veulent, formeront une rosée bienfaisante et rafraîchissante qui tombera sur les âmes souffrantes et finira par éteindre les feux de la justice divine qui les dévorent.

Œuvre de misécorde et de charité, l'Association universelle a plus que du pain matériel à distribuer. Elle est avant tout une societé spirituelle et c'est à ce titre qu'elle distribuera largement, pendant ce mois de Novembre particulièrement, le pain des suffrages et des œuvres expiatoires aux pauvres âmes du Purgatoire.

De toute la grande famille qui constitue l'Église de Jésus-Christ et qui embrasse le Ciel, la Terre et le Purgatoire, nous seuls, membres de l'Eglise militante, pouvons mériter pour les autres. Les saints du Ciel ne le peuvent; car ils ne peuvent souffrir, et sans souffrance il n'y a pas d'expiation. Les âmes du Purgatoire peuvent souffrir, il est vrai; mais leurs souffrances ne font que payer leurs dettes envers la justice divine, et chacune expie pour elle-même; mais nous, nous pouvons souffrir, prier, faire des bonnes œuvres, expier en un mot, et en vertu de notre union avec tous les membres de l'Église du Christ, la communion des saints, nous pouvons, par mode de suffrage, appliquer à nos frères de l'Église souffrante tous les mérites expiatoires que nous gagnons. Quelle